

VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE

ARRÊT DE LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE ET MISE EN PLACE DE L'APPORT VOLONTAIRE

Pourquoi
ce changement ?

Où apporter
mes déchets ?

Quelles sont les
consignes de tri ?





Madame, Monsieur,

À compter du 1^{er} juillet 2018, la collecte des ordures ménagères (sacs noirs) qui s'effectuait en porte-à-porte sera supprimée.

Pourquoi ce changement ? Dans un but de moderniser et sécuriser les opérations de collectes des ordures ménagères et des emballages recyclables, de mettre aux normes les déchetteries tout en maîtrisant la hausse des coûts de collecte, et de vous donner un accès plus facile au tri ; la Communauté Urbaine d'Alençon a fait le choix de créer des espaces « propreté » sur chaque commune. Ces espaces « propreté » sont équipés de conteneurs pour les ordures ménagères ainsi que pour le tri sélectif.

Nous comptons sur votre participation pour garder ces lieux propres.

Les dépôts au pied des conteneurs (encombrants, sacs...) ou dans la nature sont considérés comme des dépôts sauvages qui sont strictement interdits et passibles de poursuites et de pénalités (**jusqu'à 1 500 € d'amende**).

Ces actes délictueux, en plus d'apporter des nuisances pour l'ensemble des usagers, représentent un coût supplémentaire pour les collectivités qui doivent organiser l'enlèvement des déchets et le nettoyage des sites.

Pour des raisons sanitaires et techniques, vos ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs fermés d'une contenance maximale de 50 L.

Dans le respect de ce cadre, vous allez pouvoir déposer vos déchets sur 9 espaces « propreté » répartis sur votre commune. (Voir liste au dos).

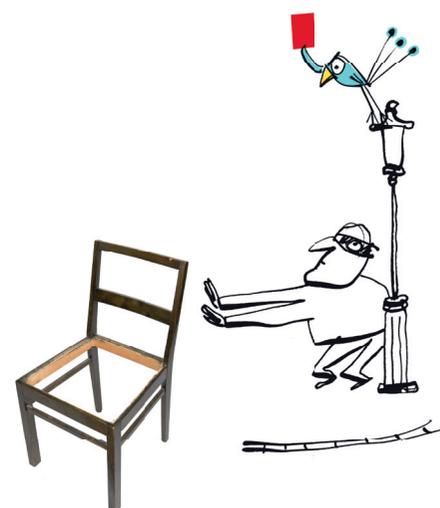
Pour vos encombrants, vous avez la possibilité d'accéder aux déchetteries de la collectivité (Alençon Nord ou Arçonnay).

Le service Déchets ménagers de la CUA peut également vous apporter des conseils sur la prévention des déchets et vous propose, la vente de composteurs (15 €).

Le service Déchets ménagers se tient à votre disposition pour tous renseignements au numéro vert 0 800 50 89 81 (appel gratuit).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le service Déchets ménagers



Attention !

**Les dépôts sauvages
sont passibles d'amendes**

**UN DOUTE, UNE QUESTION ?
APPELEZ LE SERVICE DÉCHETS
MÉNAGERS AU NUMÉRO VERT
0 800 50 89 81
(APPEL GRATUIT)**



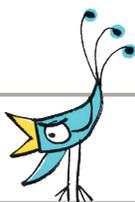
ORDURES MÉNAGÈRES



Ce que peut contenir votre poubelle :

Mouchoirs, couches, films plastiques, barquettes et pots de yaourt... tout ce que l'on ne peut pas recycler !

LES INTERDITS !



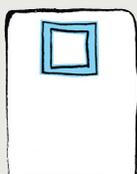
Ce que ne doit pas contenir votre poubelle :

Verre, emballage léger, papier, encombrant, déchet bois, déchets verts et déchet électronique & électrique.

POUR ÉVITER TOUT BLOCAGE
DU CONTENEUR À ORDURES
MÉNAGÈRES SEMI-ENTERRÉ,
MERCI DE DÉPOSER
VOS ORDURES MÉNAGÈRES
EN SAG FERMÉ DE
50 LITRES MAXIMUM

LES AUTRES DÉCHETS

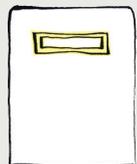
EMBALLAGES LÉGERS



VERRE



PAPIERS



ENCOMBRANTS, DÉCHETS DANGEREUX & DÉCHETS VERTS



HORAIRES DES DÉCHETTERIES

La déchetterie la plus proche de chez-vous :

Alençon Sud : Route de Gesnes-le-Gandelain, Arconnay

Du 1^{er} avril au 15 novembre

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
Samedi : 9h00 - 13h00

Du 16 novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi :
9h30 - 12h00 / 14h00 - 16h30
Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

NB : les déchetteries sont fermées les dimanches et les jours fériés. Pour obtenir des informations sur la déchetterie Alençon Nord : contactez le service Déchets ménagers au 0 800 50 89 81 (appel gratuit) ou connectez-vous sur le site www.cu-alencon.fr

VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE

Chassé - cimetière

La Fresnaye-sur-Chédouet - arrêt de bus au lieu-dit La Bauge

La Fresnaye-sur-Chédouet - parking salle des fêtes

La Fresnaye-sur-Chédouet - lieu-dit Les ventes du Four

Lignières-la-Carelle - parking rue bois Gérard

Roullée - en face de l'église

Roullée - lieu-dit La Boire

Saint-Rigomer-des-Bois - parking de la salle des fêtes

Saint-Rigomer-des-Bois - rue aux chèvres

Le point de collecte du tri sélectif de la commune déléguée de Montigny a dû être supprimé pour des raisons de sécurité. L'espace « propreté » le plus proche se trouve donc à côté de la mairie de Chenay.



N'oubliez pas que « consommer malin »
est une des clés majeures, car :
*le meilleur déchet est celui
que l'on ne produit pas !*



**POUR PLUS D'INFO NUMÉRO VERT 0 800 50 89 81
(APPEL GRATUIT)**

Le tri, c'est nous tous

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits

CUA Communauté
Urbaine
d'Alençon
www.cu-alencon.fr